



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

COMPTE RENDU

2022-06-17

1 Bilan sur les adhérents

ILO compte 21 adhérents (membres d'honneur, permanents ou annuels). 13 membres sont présents ou représentés à l'assemblée générale. Le quorum est donc atteint.

2 Rapport moral

La situation sanitaire, en raison des difficultés personnelles et des problèmes de communication qu'elle a engendrées, a rendu la vie associative d'ILO plus difficile pendant la période scolaire 2021-2022.

Deux réunions hebdomadaires ont été maintenues en visio-conférence :

- Les cours reposant sur le « Cours rationnel d'espéranto » ont été poursuivis jusqu'à la leçon 14 comprise. Pour améliorer l'efficacité de ce cours, Bob et Lino ont réalisé des enregistrements audio qui sont disponibles sur le site d'ILO. Ils correspondent à la dernière édition du cours, et sont donc différents de ceux présents sur le site de SAT-Amikaro. Ils sont libres d'accès sous la licence Creative Commons.

Les participants à ce cours ont en outre décidé de participer au congrès d'Espéranto-France qui s'est tenu fin mai, et s'y sont préparés par l'étude de la BD « La sekreto de la arbaro de Lascaux ».

Ils ont aussi lancé une prospective pour trouver une autre méthode pour débutants, qui pourrait être utilisée à la place du « Cours rationnel ».

Parallèlement, et notamment pour répondre à cette recherche, la Présidente d'ILO a participé au congrès de SAT-Amikaro, qui a, entre autres projets, celui d'éditer une nouvelle méthode d'apprentissage, plus ludique.

- L’atelier de traduction de pièces de théâtre du répertoire français a poursuivi son activité. La pièce de Georges Feydeau « Fiancés en herbe » a été relue par 2 correcteurs : Paul Edouard Poulain et Arno Lagrange, et mise sur le site d’ILO. La traduction du « Général Inconnu » de René de Obaldia est terminée, et en attente d’une relecture par un espérantiste non francophone (à trouver).

Un nouveau cours pour débutants, en présentiel, animé par Ansofi, fonctionne depuis un mois, pour une nouvelle adhérente, chez elle, à raison d’une heure par semaine.

Outre ses activités hebdomadaires, ILO fonctionne par projets. Ceux-ci n’ont pas pu être développés normalement cette année en raison de la situation sanitaire.

Le parcours historique de Montigny-le-Bretonneux a fait l’objet d’un travail collectif (par Bob, Michelle, Didier, Agnès et Lino) actuellement suspendu, en attente d’un accord avec la Mairie pour être valorisé. Tous les panneaux ont été traduits, quelques-uns sont corrigés et enregistrés par Lino, et quelques-uns sont complets, avec des informations sur l’espéranto et des « exercices ». Tous les QR codes sont prêts et en conformité avec la nouvelle adresse du site d’ILO.

Suite au congrès d’Espéranto-France à Trélissac fin mai, contact a été pris pour une traduction d’un texte d’introduction à la méthode MLA (méthode testée en Suisse, proposant aux instituteurs de l’école primaire, 6 leçons en 2 ans pour préparer l’apprentissage des langues par l’enseignement de l’espéranto aux enfants dans les écoles), écrit par Bernard Sergent. Par ailleurs, 20 exemplaires de La Potion à rêves ont été vendus au service de librairie d’Espéranto-France.

Ansofi, dont les cours en présentiels ont été suspendus en raison de la situation sanitaire pendant la plus grande partie de l’année scolaire, a poursuivi ses activités de présidente de l’association en maintenant des relations suivies avec la Mairie de Montigny-le-Bretonneux, dans le cadre des réunions que celle-ci a organisées. Les rencontres informelles ou conviviales ont été remplacées par des tables rondes réunissant toutes les associations de la commune, dans le respect de règles sanitaires strictes. Il en résulte des possibilités de rencontres avec d’autres associations. La Mairie nous propose des lieux de réunions et d’activités, ainsi que de rédiger, pour les publications locales, des articles pour nous faire connaître, et promouvoir nos activités.

Suite aux difficultés de communication que nous avons rencontrées, l’adresse de notre site est modifiée et se trouve être désormais : <https://ilo.yieu.eu/>.

Le rapport moral est validé à l’unanimité.

3 Rapport financier

Les restrictions liées à la situation sanitaire nous ont empêchés, cette année encore, de réaliser les activités externes (concert, sortie) et les dépenses associées n’ont pas eu lieu.

Depuis l’AG du 26 novembre 2021 qui a montré un solde des avoirs égal à +776,18 € :

- une subvention a été octroyée par la mairie de Montigny fin décembre 2021 (+350 €)
- l’encaissement d’une adhésion à vie, d’une adhésion annuelle et de dons a été fait (+50 €)
- la vente de 20 exemplaires de la Potion à Rêve au libro servo de Esperanto-France a été encaissée mi juin 2022 (+192 €)
- l’assurance annuelle de la MAIF a été payée début janvier 2022 (-109,70 €)

- le versement des droits d’auteur a été fait (20 x 1,20 € soit -24,00 €)
- un prélèvement de 15 € au titre de commission de mouvement a été réalisé par le CA en avril 2022 (- 15 €)

En l’état actuel, le solde de nos avoirs s’élève à +1219,48 €, ce qui nous permet d’envisager l’édition d’au moins un des livrets en cours de réalisation avant la fin de l’année civile.

Le rapport financier est validé à l’unanimité.

4 Élection du bureau d’ILO

- Présidente : Ansofi Markov
- Trésorière : Agnès Luc-Bouhali
- Secrétaire : Stéphane Clérambault

Le bureau est élu à l’unanimité.

5 Vote de la cotisation

- Cotisation à vie, 20€.
- Cotisation annuelle, 10€.
- Gratuit pour les mineurs.

Le montant des cotisations est voté à l’unanimité. Il est délibérément peu élevé pour permettre à tous d’accéder aux cours, mais le fonctionnement de l’association et la réalisations des projets nécessitent des dépenses qui justifient les subventions et dons bienvenus.

6 Projets pour 2022-2023

6.1 Aspects financiers :

Il importerait que le trésorier se tourne vers le CA d’ici la fin de l’année 2022 afin d’essayer d’obtenir un remboursement des sommes prélevées, comme cela a été le cas pour les frais de COM de mars 2021. Il est important de noter que depuis la loi de 1901, il n’est pas possible d’utiliser un compte personnel pour une association car toute transaction de fonds vers un compte personnel peut être considérée comme un abus de bien social.

L’assurance à la MAIF est nécessaire, notamment quand ILO utilise des salles mises à disposition par la mairie de Montigny. Néanmoins, le montant de l’assurance MAIF payé durant les 2 dernières années de pandémie est assez élevé. Un contact avec la MAIF permettrait-il des aménagements ?

- Tout en gardant le même fonctionnement (cours et atelier de traduction en visio, ou en présentiel, selon l’évolution de la situation sanitaire), un nouveau cours pour débutants sera ouvert le lundi de 18h30 à 20h dans un local communal, salle 10 de l’école Erik Satie à Montigny. Cependant, nous ne pourrons conserver l’usage de cette salle que si le nombre de participants à ce cours est de 5 au moins. Ce cours sera animé par Ansofi.

- Étude, pour les débutants avancés du livre « coup de cœur » choisi par plusieurs membres d'ILO : La Tirano, la Liutfaristo kaj la Tempo (=Le tyran, le luthier et le temps) de Christian Grenier et François Schmidt.
- Rendre accessible aux Ignymontains le travail qui a été réalisé par ILO concernant le « Parcours de Montigny »
- Mise en place d'un cours de conversation (babilrondo) pour les non-débutants.
- Poursuite de la réalisation en cours de deux livrets :
 - un livret musical : partitions originales avec textes en espéranto et illustrations par des professionnels.
 - Un livret de nouvelles en espéranto avec illustrations.
- Parrainage de concerts.
- Rechercher des jumelages, en commençant par une collaboration avec le service des jumelages de Montigny-le-Bretonneux.

7 Questions diverses

- Pourrait-on améliorer la communication au sein de notre association en utilisant WhatsApp, par exemple ?
- Comment mettre à jour tous les référencements d'ILO sur les différents sites où ils apparaissent ? La vigilance de tous est requise pour diffuser les bonnes informations et corriger celles qui sont obsolètes.
- Comment trouver un correcteur non francophone pour perfectionner le caractère international de nos traductions ? On peut, notamment, se tourner vers l'Académie d'Espéranto.
- ILO dispose maintenant d'archives et d'un stock de livres assez considérable. Où peut-on les mettre à disposition des membres de l'association de façon pérenne ? Personne n'a de bonne réponse pour le moment. Actuellement, les livres se trouvent chez Bob qui souhaite en être libéré, et Ansofi ne dispose pas chez elle d'une place suffisante.